

La vie quotidienne

La vie quotidienne

Le PAT de Grand Versailles, un lieu où les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes handicapées peuvent s'informer

Depuis 2017, le département des Yvelines a créé un guichet unique, les PAT, pour accueillir, informer et orienter les personnes âgées en situation de dépendance ainsi que les personnes handicapées.

Le Pôle Autonomie Territorial (PAT) de Grand Versailles vous accueille ainsi au 32 rue Jean Mermoz Versailles. Il est préférable de prendre un rendez-vous au préalable au 0 801 801 100 ou via le courriel grandversailles@mda.yvelines.fr

Les professionnels du PAT de Grand Versailles étudient les demandes d'aide personnalisée de l'autonomie (APA). Ils valent avec vous votre domicile, les difficultés que vous rencontrez et transmettent ensuite leurs conclusions à la Maison de l'Autonomie du département des Yvelines, qui vous fera parvenir la décision prise sous forme de notification.

Pour les personnes handicapées, les demandes sont étudiées par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), composée de représentants du Département, de la CPAM, de la CAF, de représentants des parents d'élèves et de personnes handicapées.

Demandes de :

- Prestation de compensation du handicap
- Demande d'allocation adulte handicapée
- D'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Reconnaissance de travailleur handicapé

Orientation

- professionnelle pour les adultes
- scolaire pour les enfants
- en établissement d'hébergement

Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site de la MDPH des Yvelines ou venir le chercher au CCAS. Le personnel est à votre disposition pour vous aider à le remplir.

Le CCAS de Vélizy-Villacoublay



Le CCAS est situé dans les locaux de l'Espace Edouard Tarron, 5 avenue du Capitaine Tarron.

Il peut vous apporter une aide pour remplir :

votre dossier MDPH
une demande d'aide sociale à l'hébergement

Il peut vous proposer de vous inscrire :

au portage de repas à domicile
à la téléassistance

Il peut vous aider financièrement :

l'aide temporaire de solidarité vélizienne
l'allocation énergie
l'aide à la mutuelle
l'aide à l'adaptation de votre logement
l'aide à l'achat d'appareillage

Vous renseigner auprès d'un travailleur social

Vous pouvez prendre rendez-vous au 01 34 58 50 01 ou directement en ligne.

[Prise de rendez-vous](#)

En savoir plus

Contact

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Volzy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01